**Programme Arrêt du RTC – Groupe de travail n° 1**

**Compte-rendu de la réunion n°1 du 1er juin 2016**

**Participants**

* FFT :
	+ Orange : Michel Dudet, Jérôme Rodde, françois-Xavier Godron
	+ SFR : Gérard Billy, Julie Moralès, Anne Contraire
	+ Bouygues Telecom : Lionel Hoffmann
	+ Colt : Emmanuel Tricaud
	+ Worldline : Patrick Lasquellec
* Fédération des Ascenseurs :
	+ Anep : Etienne Fattal
	+ ThyssenKrupp : Eric Letexier
	+ Schindler : Grégoire Autun
	+ Otis : Roland Durand
* GPMSE :
	+ : T2I : D. Dubois, J. Etienne
* Aviation civile :
	+ Jean-Marc Catanese,
* EDF :
	+ Jean-Pierre Bourbigot
* Autres ayant répondu positivement, mais dont la Fédération n’est pas connue du rédacteur :
	+ Sérénité24h/24 : Arnaud Willem
	+ Micome : Bruno Hernandez
	+ Critel :Laurent Michel
	+ Atral : P. Vejux
	+ Esifrance : Philippe Camilleri

**Discussion**

***Problématique :***

* Identifier les besoins des entreprises (fonctionnels, réglementaires, contraintes économiques…) pour bâtir un cahier des charges « métier » intégrant l’ensemble des éléments,
* identifier si les entreprises clientes des opérateurs ont besoin d’une offre ouverte, interopérable, intégrant les briques de base opérateurs (par ex. le plan de numérotation téléphonique), ou si l’accès à l’internet en mode ‘Over the top’ suffit.

***Point de départ***

* Identifier les besoins des entreprises (fonctionnels, réglementaires…) pour bâtir un cahier des charges « métier » intégrant l’ensemble des éléments, y compris économiques, et
* Lister les besoins des entreprises utilisatrices (à tous les niveaux de la chaîne technique)
* Première liste non exhaustive de besoins identifiés en séance :
* QoS
* Sécurité de l’accès
* Indépendance du flux de données vs internet/ Connectivité hors réseau ouvert au public
* Garantie de Temps de Rétablissement
* Disponibilité de l’accès
* Communication bidirectionnelle (initialisation des sessions d’une part, déroulement d’une session d’autre part),
* Autonomie électrique tout au long de la chaîne technique,
* Coût de la solution opérateur attendue (en fonction de l’économie globale de l’utilisateur et des arbitrages « make or buy »)
* Solution de reversement opérateur (type SVA)
* Propriété du terminal (l’offre doit-elle comprendre une box ou doit-elle être de type ’ADSL nu’ ou ‘fibre nue’ ?) et responsabilité des acteurs
* Possibilité de configuration du terminal opérateur par les clients
* Redondance des accès (en émission et en réception)
* Possibilité de mix technologique (GSM- fixe)
* Réglementation (par ex. : autonomie de 72h en téléalarmes, 1h pour les ascenseurs)
* Simplicité de l’installation des terminaux/ box (cf. formation des ascensoristes sur technologies IP ?)
* Encombrement de la box (cf. cages d’ascenseurs)
* Gestion / résiliation des parcs fixes (retour box notamment)
* Problème des zones isolées peu ou pas couverte en fixe et mobile (cf. barrages EDF) et taux d’échec mobile (Ascenseurs)

***Par la suite***

* Synthèse des besoins par métier (au sens de chaine technique et opérationnelle homogène) ; selon cette acception du mot métier, les ministères et les grandes entreprises publiques peuvent évidemment avoir plusieurs métiers, alors que les fédérations professionnelles sont davantage mono-métier
* Retours des opérateurs sur ce qui est imaginable en termes d’offres en fonction des possibilités offertes par les équipements et les standards existants
* Proposition commune interopérable et ouverte des opérateurs pour les services à la cible (définition du socle commun des futures offres propres à chaque opérateur)

***Pour la prochaine séance (1er juillet, 14h)***

* Rédaction d’une ébauche de cahier des charges par téléalarmistes, la Fédération des ascenseurs et si possible EDF ; travail de recensement des besoins côté DGAC.
* Ces cahiers doivent bien circonscrire les différents besoins pour différents types d’accès (pour éviter solution unique maximaliste irréaliste) et les domaines de responsabilité technique des acteurs.

**Date des prochaines réunions**

* Le premier mercredi de chaque mois (sauf août) de 14h à 17h à Paris (lieux à préciser)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_